



I

JANVIER 1972

la **vie** des communautés religieuses

À L'ATTENTION DE NOS ABONNÉS

Vu la récente augmentation du tarif postal et celle prévue pour janvier 1972,

Vu également la hausse du coût d'impression de la Revue, nous avons été dans l'obligation d'augmenter le prix de l'abonnement. Depuis le 1er octobre 1971, les prix sont les suivants :

- abonnement : Canada et Etats-Unis \$5.00
- abonnement : à l'étranger, voie de surface \$6.00
- abonnement : à l'étranger, voie aérienne \$9.00

Nous espérons que vous resterez des lecteurs assidus de « La Vie des Communautés religieuses ».

ADMINISTRATION

La Vie des Communautés religieuses est publiée par les Franciscains de la Province Saint-Joseph au Canada.

La *Direction* est assurée par le R. P. Laurent BOISVERT, O.F.M., assisté des RR. PP. Léonce HAMELIN, O.F.M. et René BARIL, O.F.M. Chaque auteur porte la responsabilité de ses articles.

Responsable du secrétariat : S. Thérèse LÉGER, S.S.A.

On souscrit directement à la revue, sans l'intermédiaire des librairies ou des agences.

Tout ce qui concerne la revue (envoi de manuscrits, consultations, service bibliographique, administration) doit être adressé à :

La Vie des Communautés Religieuses
5750, boul. Rosemont
Montréal 410, Canada

Tél. 259-6911

La VIE des communautés religieuses

JANVIER 1972

Vol. 30 — N° 1

Laurent BOISVERT, **Responsable de communauté locale . . . 2**
o.f.m.

L'A. présente les résultats d'une consultation, faite auprès de 520 religieuses, sur la nécessité ou l'utilité d'une responsable locale, ainsi que sur la nature du rôle que ces religieuses désirent lui voir remplir.

Gilles CUSSON, **La participation de la vie religieuse à
la mission actuelle de l'Église 15**
s.j.

L'Église d'aujourd'hui est liée à son passé historique et ouverte sur l'avenir. Les religieux participeront à sa mission en étant des vivants de la foi et de l'amour fraternel au cœur du monde contemporain.

Pie-R. RÉGAMEY, **« Evangelica testificatio », charte de la
vie religieuse 23**
o.p.

L'A. nous explique le caractère d'une exhortation, la préparation de la présente exhortation apostolique, sa relation à l'enseignement conciliaire et au renouveau actuel de la vie religieuse.

Anne-Marie FLOCH, **Leçons de l'histoire 29**
f.d.s.

Les religieux d'aujourd'hui peuvent et doivent tirer de l'histoire certaines leçons qui les aident à relativiser et à vaincre leurs difficultés présentes.

Les livres

RESPONSABLE DE COMMUNAUTÉ LOCALE

On posait récemment aux 520 religieuses d'une province, groupées au Québec en 59 communautés locales, les questions suivantes : « jugez-vous nécessaire ou utile qu'il y ait une responsable de communauté locale ? Si oui, quel est son rôle ? Si non, donnez vos raisons ? » Préparées par chaque communauté, les réponses furent ensuite, au niveau des zones, confrontées et discutées par les responsables locales, puis synthétisées dans huit rapports, chacun correspondant à une zone particulière. Étant donné la qualité de leur contenu, je vous en présente les résultats dans cet article, en ajoutant ici et là quelques réflexions personnelles.

I — NÉCESSITÉ OU UTILITÉ . . .

Les réponses à la question : « jugez-vous nécessaire ou utile qu'il y ait une responsable de communauté locale ? » sont groupées sous quatre chefs : nécessaire, nécessaire ou utile, utile, ni nécessaire ni utile.

Nécessaire

On définit le mot « nécessaire » : « ce dont on a absolument besoin, ce dont on ne peut se dispenser ». La très grande majorité des religieuses affirment qu'une responsable est nécessaire à un groupe local. « Un agent d'unité, de cohésion, est nécessaire dans toute communauté locale » ; « cet agent d'unité doit se concrétiser dans une personne actuellement nommée supérieure ou responsable de la communauté locale » ; « une animatrice et un leadership sont nécessaires dans un groupe » ; « il est normal d'avoir une autorité dans un grou-

pe, car dès qu'il y a équipe de vie ou de travail quelque part, il y a un chef » ; « une responsable de communauté est toujours nécessaire, quel que soit le nombre des personnes composant le groupe, quelle que soit l'étape que le groupe a pu atteindre dans son cheminement ». On estime qu'une responsable est particulièrement nécessaire « quand il n'y a pas (ou pas suffisamment) de cohésion et de communication entre les membres du groupe, soit à cause du trop grand nombre, soit à cause d'une impossibilité (ou tout au moins d'une grande difficulté) de communication entre certaines personnes, même si le nombre est restreint ».

Quelques religieuses cependant « sont d'avis qu'une responsable n'est pas toujours nécessaire, par exemple dans un petit groupe où les possibilités de communication interpersonnelle sont assurées par un nombre restreint de personnes, unies par un même objectif de vie, capables d'échanges vrais, et prêtes à y mettre le prix ».

Nécessaire ou utile

Sans préciser si l'existence d'une responsable est nécessaire ou utile à une communauté, on estime, d'après un rapport, « qu'il est utile ou nécessaire que les groupes communautaires aient une responsable parce que tout groupement social a son chef, et aussi parce que dans tout groupe, même s'il n'y a pas de chef reconnu officiellement, il y en a toujours un qui officieusement anime le groupe plus ou moins à son insu ». Le rapport ajoute : « nous constatons qu'au plan concret les groupes ont besoin soit d'une animatrice soit d'une responsable, selon les membres qui les composent ».

Utile

On définit le mot « utile » : ce « qui rend service, en temps opportun, c'est-à-dire à l'occasion ». Les membres de deux groupes locaux soutiennent que la responsable est « utile mais non nécessaire » dans les petites communautés de trois ou quatre religieuses, où chaque membre prend vraiment ses responsabilités. Un autre rapport distingue le rôle spécifique et personnel de la responsable, et le rôle qu'elle assume encore parfois, mais qui devrait être partagé par la communauté. Dans ce dernier cas, la responsable remplit une fonction de substitut ; elle est utile mais non nécessaire.

Ni utile ni nécessaire

Quelques religieuses pensent que, dans certaines conditions, « il n'est ni nécessaire ni utile qu'une personne déterminée assume cette charge », c'est-à-dire soit agent d'unité et de cohésion ». Deux d'entre elles estiment « que la responsable de zone suffit ». « Une communauté locale considère qu'il n'y a ni utilité ni nécessité d'une responsable de communauté locale ». On apporte la justification suivante : « cela favorise une plus grande autonomie des personnes et développe le sens des responsabilités que doit assumer tout le groupe ». Dans un autre rapport, les religieuses s'interrogent précisément sur ce point : « est-ce que le fait de ne pas avoir de responsable peut vraiment aider une personne à conquérir son autonomie ? »

Les membres d'une communauté locale considèrent qu'une « animatrice et un leadership sont nécessaires dans un groupe, mais que les divers rôles attribués à la responsable peuvent être assurés par les membres du groupe, selon les possibilités de chacun. Cela vaut pour un groupe restreint seulement ». Ils justifient leur position en alléguant que le fait « d'assumer collectivement le rôle de responsable » est de nature à « stimuler les dynamismes individuels, chacun se sentant pleinement responsable de tout ».

Sans nier la nécessité ou l'utilité d'une responsable locale, les religieuses d'une zone se posent la question : peut-il « se trouver des situations où une communauté locale ne verrait ni la nécessité ni l'utilité d'avoir une responsable ou une animatrice ? Nous pensons à un groupe restreint de quatre ou cinq personnes, capables de coresponsabilité. Nous nous demandons si un mandat d'autorité ne peut vraiment pas être donné à un groupe ».

On manifeste dans quatre rapports le désir que, à titre expérimental, « la vie d'un groupe restreint (quatre ou cinq personnes) sans responsable ou animatrice puisse être tentée et suivie en bonne et due forme par des spécialistes ». On accepte « la possibilité pour une communauté restreinte de ne pas avoir de responsable, pourvu que l'ensemble des responsabilités confiées traditionnellement à une personne soient partagées ». Il semble qu'une telle expérience aiderait les religieuses à se sentir plus responsables, à prendre « un intérêt plus grand à la bonne marche du groupe », à réaliser « une unité plus grande ». Cependant elle ne présenterait des chances de succès que

si elle était faite par des « religieuses équilibrées et mûres dans la vie spirituelle », et si elle était « très suivie ».

Dans le cas où une telle expérience serait tentée, qu'advierait-il de l'obéissance ? Pourrait-on considérer l'obéissance au groupe comme une véritable obéissance ? C'est une question que les religieuses se sont posée, sur laquelle elles ont discuté, mais sans y apporter de réponse. Qu'il suffise de reconnaître ici que l'obéissance à Dieu, dont le vouloir est recherché et précisé par le groupe, est en soi aussi valable que l'obéissance à Dieu, dont le vouloir est recherché et déterminé par la responsable locale. La qualité de l'obéissance n'est en rien diminuée par le fait que la médiation soit une personne morale au lieu d'être une personne humaine. Si le groupe peut se tromper en précisant ce qu'il croit être le vouloir de Dieu, la responsable est également soumise aux mêmes risques d'erreur.

II — ... D'UNE RESPONSABLE

Trois points regroupent les réflexions des religieuses sur la responsable, à savoir : terminologie, nomination, mandat. Je réserve pour la troisième partie de cet article l'item de son rôle qui faisait l'objet d'une question spéciale, à laquelle les religieuses ont longuement répondu.

Terminologie

Le terme « *responsable* » ne semble pas convenir à notre mentalité d'aujourd'hui, alors que nous parlons de partage et désirons vivre la coresponsabilité. Le mot *animatrice* répondrait-il mieux à nos aspirations ? Peut-être ; mais si nous voulons nous sentir coresponsables, ne revient-il pas à chacun des membres du groupe d'animer à sa façon son groupe ? Nous reconnaissons aussi que l'expression *animatrice sociale* serait incomplète parce qu'elle fausserait la réalité, l'objectif de vie d'un groupe religieux. L'expression *animatrice spirituelle* apparaît également incomplète à certaines puisqu'elles voient le rôle de l'animatrice au plan existentiel, au plan de l'être humain tout entier ».

« Les termes : supérieure, responsable, animatrice, nous paraissent équivoques, peu signifiants du rôle exercé par la personne qui a

charge de rassembler la communauté et semblent quelque peu péjoratifs. Le terme *rassembleur* pourrait-il convenir ? »

L'imprécision du vocabulaire exprime souvent une difficulté dans la saisie de la réalité, en l'occurrence le rôle de la responsable. On constate également que les mots, si nécessaires soient-ils, demeurent toujours inadéquats, c'est-à-dire impuissants à traduire parfaitement une réalité. C'est la limite des signes, en particulier de ceux qui sont inhérents à l'expression verbale.

Nomination

« Nous prenons collectivement conscience de l'importance pour le groupe de pouvoir nommer son animatrice ou sa responsable, de la choisir autant que possible parmi les membres qui le constituent. Ce choix doit être soumis à l'autorité et ratifié par elle . . . Lorsqu'un groupe nomme son animatrice, il s'oblige vis-à-vis d'elle et développe une mentalité qui facilite à cette dernière la réalisation de son mandat ». Par contre « le fait qu'une personne soit nommée responsable d'un groupe par les autorités peut rendre son rôle plus difficile ». En conséquence « nous souhaitons que chaque groupe communautaire ait la responsabilité de nommer son animatrice et de la choisir parmi ses membres ».

Étant donné l'importance d'une telle nomination, il ne faudrait pas qu'elle soit prématurée. « Le fait qu'un groupe nomme prématurément son animatrice apparaît comme un obstacle. Il faut savoir respecter le temps et choisir le moment psychologique ». Partant, « nous souhaitons que l'autorité provinciale laisse un laps de temps variable et ne détermine pas celui-ci d'une façon stricte aux groupes communautaires qui ont à nommer leur animatrice ».

Mandat

Concernant le mandat de la responsable locale on pose trois questions, sans donner de réponse. « Est-ce que le mandat de la responsable est nécessairement de trois ans ? Un groupe peut-il, après une année, se nommer une nouvelle animatrice ? Est-ce que pendant l'année en cours, l'animatrice peut démissionner si elle se rend compte qu'elle ne réussit pas à être un agent-de-liaison pour le groupe ? » On ajoute une constatation : « le fait que le mandat d'autorité soit

confié à la personne qui, dans le groupe, a le moins de travail ne s'avère pas heureux ».

Le canon 505 du Code fournit une réponse aux deux premières questions : « Les supérieurs mineurs locaux ne seront pas désignés pour un terme dépassant trois ans ». Ce qui n'implique pas qu'ils doivent être nommés pour trois ans. Rien dans ce texte ne s'oppose à ce qu'une responsable soit nommée pour un an, qu'on renouvelle annuellement son mandat, ou encore qu'on nomme après un an une autre responsable. Dans un groupe local d'une certaine ampleur, cette nomination annuelle risque cependant de créer une instabilité nocive à l'accomplissement du service de la responsable. Un renouvellement annuel du mandat entraîne moins de désavantages dans les petits groupes locaux. De toute façon, que la responsable soit nommée pour un an ou pour trois ans, il lui est toujours possible de présenter sa démission à l'autorité majeure, et cette dernière peut toujours l'accepter. Le fait d'abandonner sa fonction, quand on se rend compte de son incapacité à la bien remplir, n'est plus considéré comme un déshonneur, mais plutôt comme un geste de lucidité et de grandeur.

III — RÔLE DE LA RESPONSABLE

Aider à vivre profondément

Le premier aspect du rôle de la responsable est de promouvoir la vie profonde du groupe et de chacun de ses membres. Voici en quels termes s'expriment les religieuses sur ce point : « son rôle est d'aider le groupe à vivre Jésus-Christ » ; « elle aide à vivre la vie religieuse en profondeur » ; « la responsable fait vivre » ; « elle fait vivre sur tous les plans » ; « elle a le souci d'aider chacune à vivre ». D'où l'appellation utilisée pour traduire ce service : « âme du groupe » ; « âme de la communauté » ; « animatrice spirituelle ». La responsable est principe de vie, elle anime le groupe un peu comme l'âme vivifie la personne. Notons de nouveau la remarque faite sur le terme « animatrice » : « ne revient-il pas à chacun des membres du groupe d'animer à sa façon son groupe ? »

Dans la mesure où la responsable aide les religieuses de la communauté locale à vivre, dans cette même mesure elle favorise leur

libération, leur plus-être. Elle « facilite l'accomplissement des personnes du groupe », « l'accomplissement de ses sœurs ».

Être la mémoire, rappeler, éveiller

Les religieuses ont choisi de s'accomplir dans et par un projet de vie, dont les valeurs et les exigences doivent leur être rappelées pour qu'elles en gardent une conscience vive. Cette fonction de mémoire, de rappel, forme un deuxième aspect du rôle de la responsable. On la considère en effet comme « la première responsable du projet de vie dans la communauté locale », ayant pour tâche de « rappeler ce projet de vie, les objectifs que l'on s'est proposés ». Dans quatre rapports on traduit cette tâche par la formule de Claudel : « déléguée à l'attention », c'est-à-dire celle « qui rappelle sans cesse le groupe à ses engagements, ses devoirs, ses responsabilités ». La responsable joue aussi le rôle de « mémoire des options antérieures prises par le groupe ».

Ce rôle de mémoire et de rappel a pour but de tenir les religieuses en éveil sur les valeurs fondamentales de leur projet de vie. « La responsable a charge d'éveiller aux valeurs de base », « aux valeurs poursuivies ». Elle empêche ainsi le groupe de glisser dans l'inconscience, de négliger ce qui donne le sens premier à son rassemblement et constitue le cœur de son unité.

Être au service du bien commun

Il ne suffit pas au groupe d'avoir un projet de vie et de se le rappeler. Il lui faut encore rechercher, déterminer et appliquer les conditions qui aident ses membres à le réaliser. La responsable a aussi pour rôle de favoriser ce bien commun. « La présence d'une responsable au sein d'un groupe apparaît plus nécessaire qu'utile pour définir, assurer, promouvoir le bien commun, c'est-à-dire cet ensemble de conditions de vie sociale qui facilitent l'accomplissement des personnes dans un groupe » ; son rôle est « de discerner le bien commun et de le promouvoir » ; « en collaboration avec sa communauté, elle tâche d'assurer des conditions matérielles et des règles de vie favorables au bien de l'ensemble » ; elle est nécessaire « pour coordonner et stimuler les énergies de toutes dans la réalisation de ce bien commun et la poursuite des objectifs du groupe » ; elle « organise

ce qui est nécessaire pour réaliser le projet de vie » ; « elle soutient l'effort collectif qui rend chacune attentive au groupe, capable de considérer le réel sous tous les aspects, d'élucider les termes d'un problème et de le situer en regard du bien commun local et provincial ». C'est elle qui voit « à l'exécution de ce qui a été décidé en assemblée locale, pour éviter qu'on demeure au plan des idées », qui « doit tenir à ce que les obligations se remplissent fidèlement », qui « supervise la marche et le progrès de la communauté locale ».

Être au service du bien particulier

Chaque religieuse étant unique, elle a besoin, en plus du bien commun, de certaines conditions particulières qui favorisent son accomplissement individuel. Il revient à la responsable de l'aider sur ce point. Voici les formules qui traduisent, sous un angle ou sous un autre, cette responsabilité. « Aider au cheminement de chacune par une présence attentive » ; « veiller au bien spirituel et temporel des sœurs » ; « prendre soin de chacune de ses sœurs » ; « être à l'écoute des sœurs » ; « aider les sœurs à se diriger vers un but » ; « soutenir leur effort ». Si limité que soit le nombre des affirmations, elles soulignent un aspect important du rôle de la responsable locale. Il ne s'agit pas pour elle de s'imposer indûment aux personnes, mais de les aider en respectant leurs talents et leur rythme particuliers.

Être agent d'unité interne

On attribue également à la responsable une fonction de cohésion et d'unité à l'intérieur de la communauté locale. Son rôle est « de promouvoir l'unité du groupe et l'accomplissement de la charité » ; « elle fait l'unité entre les membres du groupe en canalisant les énergies » ; « être facteur de cohésion et d'unité au sein du groupe » ; « voir à l'unité du groupe » ; « elle est un agent de bonne entente et d'unité » ; « la responsable a un rôle de rassemblement... elle fait l'unité, l'harmonie du groupe » ; elle est « catalyseur des mentalités différentes pour un convergence vers l'unité dans la diversité » ; elle « assure la bonne marche du groupe en faisant l'unité dans la diversité ».

J'aimerais souligner l'importance de cette dernière idée. Vu que les personnes formant une communauté locale sont uniques et que

leur vraie libération accentue davantage leur unicité, on ne peut concevoir l'unité d'un groupe dans une optique d'uniformisation et d'aliénation des êtres, mais uniquement dans celle d'une harmonisation des diversités. La véritable unité s'enracine dans cette diversité et engendre la complémentarité. Elle est polyphonique et non « uniphonique ». Si en contemplant un tableau on parle d'unité, c'est parce qu'il y a multiplicité et harmonie de couleurs ; sans quoi il n'y aurait qu'uniformité. Ainsi en va-t-il de la communauté locale. Supprimer ou du moins tendre à supprimer la diversité des personnes équivaldrait à détruire ou à appauvrir l'unité. Il est donc important que la responsable favorise l'unicité des êtres et harmonise leurs diversités. C'est l'unique façon de créer une unité complémentaire qui seule mérite vraiment le nom d'unité.

Être agent d'unité externe

La communauté locale est partie d'une entité plus vaste qu'on appelle habituellement « province ». À moins de vivre en monade et de se renier elle-même, elle a besoin de s'harmoniser avec les autres groupes locaux. Cette fonction de cohésion et d'unités externes entre dans le rôle que les religieuses attribuent à la responsable locale. « Elle entretient le lien entre l'autorité majeure et ses sœurs » ; elle est « d'une part, l'intermédiaire entre la communauté locale et la communauté provinciale, et même avec la communauté générale et, d'autre part, entre la communauté locale et les groupements extérieurs » ; « aider, animer le groupe, faire le lien entre toutes les autres personnes » ; « être agent d'unité, de liaison, de cohésion » ; « faire le lien entre les sœurs, entre la grande communauté et chaque sœur » ; « représenter ses sœurs à la conférence provinciale » ; « avoir un rôle d'information et de représentation » ; « être éventuellement agent de liaison entre certaines personnes du groupe, entre le groupe et le niveau provincial » ; « susciter une réponse aux demandes de l'autorité : études, participation diverses sollicitées ».

Ce rôle de la responsable paraîtra plus ou moins important suivant que, pour les membres d'un groupe local, leur appartenance à une province aura plus ou moins de sens. Dans le groupe qui menace son appartenance à une province parce qu'il se sent menacé dans son autonomie et dans celui qui ne perçoit aucune raison valable motivant

son appartenance à une communauté provinciale, les religieuses comprendront et accepteront mal que la responsable remplisse une fonction de cohésion et d'unité externes. Une telle fonction n'a de sens que si le groupe local reconnaît comme valeurs l'autonomie et l'appartenance, s'il croit en outre à leur harmonieuse complémentarité. Aujourd'hui, certaines communautés locales s'interrogent sérieusement sur le sens de leur appartenance à une province.

Être coordonnatrice des activités

On attribue encore à la responsable locale une « fonction d'organisation ». Il lui revient de « voir au partage des tâches », de préciser et de « donner à chacune ses responsabilités », « de coordonner les actions », « d'assurer la coordination qui permette au groupe de fonctionner matériellement parlant ».

Notons que ce rôle de la responsable locale, toujours aussi nécessaire à l'harmonie des services ou activités internes, semble moins utile dans un régime d'engagement externe individuel. La nécessité d'une harmonie à faire porte moins sur les diverses activités professionnelles des religieuses, que sur les exigences de leur communauté de travail et les exigences de leur communauté de vie. Cette tâche devient à la fois plus délicate et plus urgente. Là où la chose est possible, il serait bon que toute la communauté aide la responsable à évaluer le travail de chaque religieuse et son harmonie avec les exigences de la vie communautaire.

Être éveilleuse et soutien des dynamismes

Loin d'éteindre ou d'étouffer les dynamismes personnels, la responsable a pour tâche de les susciter et de les soutenir. Son rôle est donc « d'être une éveilleuse des énergies latentes et de la vitalité du groupe », « d'éveiller les dynamismes latents chez les sœurs », de « maintenir le dynamisme », de « soutenir l'effort collectif et d'être catalyseur des énergies latentes ».

L'accomplissement de cette fonction exige de la responsable la connaissance, le respect et le désir de promotion des capacités de chaque religieuse, la certitude que chaque personne porte en elle des énergies qui doivent être libérées en vue de sa croissance individuelle et du service des autres, la conviction que tout être aspire, malgré

parfois l'âpreté des apparences, à actualiser ses capacités afin de se donner plus totalement.

Être créatrice d'un climat favorable

Le climat d'une communauté locale, comme celui d'un milieu familial, joue un rôle déterminant dans la vie des personnes. Tous les êtres, même à leur insu, sont marqués par l'ambiance de leur milieu. Si chaque religieuse a une influence sur le climat de son milieu, la responsable, il faut le reconnaître, marque habituellement ce climat à un degré particulier. On comprend que les religieuses, précisant le rôle de la responsable locale, lui attribuent la tâche d'être, d'une façon spéciale, créatrice d'un climat favorable.

« Par ses qualités personnelles, elle crée un climat communautaire où chaque sœur se sent à l'aise, heureuse de vivre » ; « son rôle est de promouvoir un climat de respect des personnes », « de favoriser dans son groupe un climat humain de confiance, de simplicité, de serviabilité, d'humilité », de « maintenir un climat favorable à l'épanouissement de la charité » ; son rôle concerne « l'ambiance de la maison ».

Autres aspects

J'inclus sous ce titre quelques éléments mentionnés une ou deux fois seulement dans les rapports. Il m'aurait sans doute été possible de les rattacher à l'un ou l'autre aspect du rôle attribué à la responsable. Je préfère les présenter à part, sous un titre particulier, étant donné le peu d'insistance qu'on y met dans les rapports. Ce peu d'insistance toutefois ne signifie pas nécessairement que les religieuses attribuent peu de valeur à ces éléments.

Il revient à la responsable de « prendre les décisions finales, après consultations et discussions », « de trancher une question, de prendre une initiative, sans l'assentiment de chacun des membres, quand les circonstances l'exigent ». Son rôle consiste, entre autres choses, à « véhiculer les permissions communautaires », à « être la collaboratrice de Dieu pour réaliser ensemble la volonté de Dieu », à être « intermédiaire dans la recherche de Dieu ». La responsable est un « élément de sécurité morale » ; elle « tient lieu de point de

référence en cas de besoin ». Elle doit « percevoir les aspirations spirituelles du groupe » et « l'aider à porter ses problèmes ».

IV — DIFFICULTÉS, ÉCUEILS, CONDITIONS

Dans un rapport, les religieuses énumèrent certaines difficultés actuellement inhérentes au rôle d'animatrice. « Du côté de l'animatrice : difficulté à trouver une personne apte à remplir ce rôle dans des groupes plus restreints ; manque de qualités essentielles à ce rôle ; sentiment de n'être pas à la hauteur de sa tâche. Du côté de l'animation : façon de vivre la liberté-indépendance ; oubli de son appartenance à un groupe et de ses responsabilités face au groupe ; oubli que la liberté est conditionnée par l'engagement pris ; conflits entre obligations professionnelles et obligations communautaires ; tendance à accorder la priorité aux premières, vu la difficulté d'agir sur les conditions de travail ; acceptation plus facile des contraintes extérieures de la profession que celles de la vie communautaire (on se plie aux exigences de l'employeur) ».

Pour remédier à ces difficultés, les mêmes religieuses suggèrent quelques solutions : « qu'on fasse donner un ou des exposés sur l'animation ; qu'on fournisse l'occasion d'animations valables ; qu'en ateliers, on cherche des solutions à partir de cas concrets ; que le rôle véritable de l'animatrice soit défini et à la personne et au groupe ; que l'animatrice soit capable d'accueillir la lumière sur ses attitudes ; que l'animatrice dialogue avec les membres du groupe . . . , qu'on fasse appel à des personnes-ressources, au niveau local, pour aider l'animatrice et le groupe ; qu'un terme plus court pour les animatrices soit envisagé selon les résultats de la vie de groupe, tout en considérant qu'il faut donner le temps à la personne de s'adapter ».

Un autre rapport signale certains écueils à éviter : « éviter que la communauté subisse l'influence d'un ou deux meneurs, qui s'imposent par leur prestige et leur parole ; éviter l'isolement de certaines personnes au sein du groupe ; éviter, pour la responsable, d'imposer sa manière de voir avec trop de maternalisme, ce qui tue la spontanéité ».

On précise enfin certaines conditions qui peuvent aider la responsable dans l'accomplissement de son service. En tout premier lieu, on « encourage fortement les groupes, pour leur meilleur fonction-

nement, à s'interroger sérieusement sur le rôle qu'ils entendent donner à leur animatrice », car « le rôle de la responsable ou de l'animatrice varie selon les besoins de chaque groupe communautaire ». Concernant la responsable elle-même, on lui demande d'être « présente à ses sœurs et à sa communauté » comme « une sœur au milieu de ses sœurs », « une compagne parmi ses sœurs ». Elle ne remplira valablement sa fonction que si elle fait appel au « dialogue, à la consultation, à la coresponsabilité », que si elle accepte de « partager ses responsabilités et de laisser de l'initiative ». Enfin « l'animatrice ne peut remplir son rôle d'animatrice » si un groupe n'est pas un groupe, si « les personnes qui le forment paraissent satisfaites de vivre une vie individualiste ».

Conclusion

À la fin d'un rapport, une religieuse pose aux responsables locales d'une zone la question : « comment l'animatrice locale se sent-elle en regard du rôle qu'on lui attribue ? » À défaut de réponse de la part des responsables, je risque quelques hypothèses. Je suppose d'abord que la responsable locale sera heureuse et reconnaissante de la lumière projetée sur son rôle, car elle reçoit ainsi une réponse à son besoin normal de comprendre. En second lieu, elle aura peut-être l'impression que jamais elle ne pourra remplir adéquatement la tâche qu'on lui assigne, sinon avec la collaboration de tous les membres de sa communauté. Il se peut même que la responsable se sente inapte à assumer un tel service et demande à être remplacée. Rares, il me semble, seront les responsables ayant conscience de posséder toutes les qualités requises à l'accomplissement de leur fonction. Un certain doute sur leurs capacités vaut parfois mieux qu'une absence totale de doute.

Laurent BOISVERT, O.F.M.

*5750 boul. Rosemont,
Montréal 410.*

LA PARTICIPATION DE LA VIE RELIGIEUSE À LA MISSION ACTUELLE DE L'ÉGLISE

Il importe de savoir unir, dans notre vie, *théorie* et *pratique*. Une pratique (subjective) qui ne s'enracine pas dans une théorie (objective) riche, éclairante, nourrissante, court le risque de l'improvisation, de l'intermittence (on profite des hauts, on subit les bas, on attend le coup de... pouce des événements!). De son côté, une théorie qui ne rejoint pas le réel actuel, la densité du temps présent, conserve ses grands airs, éclaire de très haut le monde qu'elle transcende, non sans prétentions, et laisse couler la vraie vie...

En abordant, même brièvement, le sujet de l'Église et de sa mission, de la participation de la vie religieuse à l'une et à l'autre, nous essaierons de réfléchir sur la théorie et la pratique, c'est-à-dire sur ce qui fonde intrinsèquement ces réalités, mais aussi sur leur situation concrète dans le temps présent. Il s'agit donc ici de *l'aujourd'hui réel* de l'Église active et de la vie religieuse, éclairé par l'enracinement dans *l'histoire spirituelle* de ces réalités : le vrai présent (qu'on n'invente pas, qui est là et qu'il faut éviter de limiter en le mesurant) doit s'emparer de cette histoire pour la poursuivre dynamiquement ; sinon il reste éphémère, comme l'instant, s'étiole et nous livre à l'inconsistance quand ce n'est pas à la désintégration. Il faut certes toujours savoir recommencer, *repartir à neuf* ; mais il importe d'apprendre à le faire dans une *continuité créatrice*.

I — LE DEVENIR DU MONDE ET LE MYSTÈRE PASCAL

Le temps présent s'éclaire, *dans la foi*, de la signification profonde du mystère pascal. Ce mystère est évidemment celui de la mort

et de la résurrection du Christ. De prime abord, il nous renvoie à un événement historique précis, sur lequel des témoignages nous ont été transmis, corroborés par des expériences de haute qualité humaine et spirituelle. Mais cet événement est aussi « trans-historique » et constitue, par là, un mystère dans la foi.

— mystère de foi

Historique, l'événement pascal se situe dans l'espace et le temps ; trans-historique, il domine l'histoire, l'intègre par ses versants multiples : passé de l'homme, présent du monde contemporain au Christ, avenir de l'univers, visible et invisible. Toute l'histoire « cumule » dans ce point du temps où Jésus, mis à la tête (en tant que Messie) de l'humanité, porte cette histoire pour la faire déboucher, par son sacrifice d'expiation et de louange, sur l'éternité de Dieu. Tout ce qui était « barrière » ou limite infranchissable pour l'humanité (péchés, ruptures, trahisons, rejets de Dieu, culpabilités, souffrances et mort), le Christ le porte, le vit et en meurt, établi dans la fidélité et l'amour : « Dieu l'a fait péché pour nous », écrit saint Paul ; « ce sont nos souffrances qu'il portait », clame Isaïe. Mais le Christ n'est pas resté prisonnier de la mort, « au pouvoir de la corruption » ; il a la vie éternelle, il est la vie éternelle.

Or son triomphe devient nôtre dans la mesure de notre adhésion à son être-sauveur, offert à une universalisation mystérieuse. Par foi et communion, en Lui, nous accédons à la vie éternelle et notre mort (comme nos ruptures, nos péchés, nos souffrances, nos emprisonnements) devient « transitoire ». À sa suite, ce qui était « barrière » pour l'homme et la création, devient « passage » vers la Vie. Jésus ne *transforme* pas (cela eût été magie !) ces éléments pénibles de notre existence ; il ne nous donne pas non plus de les dépasser seulement par résignation et magnanimité. En les portant tels qu'ils sont, il en fait une « voie de passage » vers ce qui en transforme plutôt l'effet ultime — c'est-à-dire la mort — en vie, éternellement.

— lumière pour le monde

Cette lumière du mystère pascal éclaire notre situation. Notre état permanent, en ce monde, personnel et collectif, en est un de « passion », c'est-à-dire de cheminement à travers des infidélités,

personnelles et collectives, aux lois de la vie. Toute la création dans son histoire, comme nos propres cheminements, vit cette « passion » qui est désormais enfantement — pénible — à la vie. Car, depuis le Christ, on l'a vu, la « passion » (avec ce qui la compose concrètement : rupture, péché, désintégration morale et physique) n'est plus « pour la mort », irrémédiable, mais « pour la vie » recouvrée en Celui qui est à jamais le Vivant, nouvel Adam mis à la tête de la création et de son histoire.

Cela signifie donc que toute la création matérielle, et toute cette « condition humaine » que nous constituons, continuent à vivre la « passion » (elles n'en ont pas été délivrées par le Christ ; au contraire, « celui qui veut me suivre, dit Jésus, qu'il porte sa croix ») ; mais elles ne doivent plus la vivre dans les *ténèbres* (ténèbres de l'incertitude, de l'ignorance, de la désespérance). La « passion » demeure « passion », oui, c'est-à-dire vieillissement et entropie, souffrance et mort ; mais elle se vit dans la *lumière* de Celui qui la draine à sa suite, par en avant, dans une dimension ascensionnelle, irréversible, dont le terme n'est que Vie. Car lui-même, le Christ, uni à nous « jusqu'à la fin des temps », est déjà parmi nous lumière, vie, jeunesse éternelle, lieu d'unité, de paix et d'amour. « Celui qui marche à ma suite, dit Jésus, ne marche pas dans les ténèbres ; il a la lumière de la Vie ».

II — MISSION DE L'ÉGLISE, AUJOURD'HUI

L'Église n'a pas changé de mission : elle reste, d'une part, *messagère* de la « bonne nouvelle », de cet évangile de la vie offerte à tout homme à travers le Christ historique et éternel ; et, d'autre part, elle est *ferment de rassemblement* dans la foi et la communion à cette Vie. Mais c'est aujourd'hui qu'elle doit vivre cette mission. Et à ce titre, il lui incombe particulièrement la tâche d'un discernement difficile pour rendre accessibles au cœur de l'homme actuel ces réalités que la foi révèle.

— messagère

Au niveau de la communication, en tant que *messagère*, l'Église, par nous chrétiens, doit trouver un langage nouveau, qui dit ces mêmes réalités, mais dans la langue de l'homme d'aujourd'hui. Ce

langage, il s'invente progressivement, prenant appui sur une connaissance meilleure des aspirations les plus existentielles de l'homme. C'est à ces aspirations, profondément, que le Christ est venu répondre ; c'est pour combler notre faim de vie significative que Dieu L'a fait parole de vie, pain de vie, source jaillissante pour la vie éternelle. S'il ne répond aux vraies questions de l'homme, le Christ, en tant que révélé et proclamé, est inutile. Mais nous savons que le fait souvent vérifié, pour le Christ, de n'avoir pas été réponse à l'homme, n'est pas imputable à Lui, à son Être, à la munificence de ses dons, mais à nous, à l'Église itinérante, composée d'hommes imparfaits, qui parlent mal, qui parlent trop ou à tort, qui ne savent pas à *quelles questions* ils ont à répondre. Une connaissance meilleure de l'homme, de son milieu, de son histoire, de ses drames et de ses désirs, de ses questions, voilà de quoi il faut toujours nous rapprocher davantage pour que la Bonne Nouvelle, ce message d'espérance difficile mais impérissable, ne soit pas proclamé inconsidérément et réduit aux éclats bruyants de la cymbale retentissante.

— ferment de rassemblement

Quant au *rassemblement* confié à l'Église, à la suite du Christ, il est conséquence directe de la transmission de cette vie dans le Christ, qui est foi et communion. L'Église, en effet, non seulement annonce cette réalité, mais elle y donne accès et nous en nourrit. On peut dire que, à cet égard, la mission de l'Église une fois de plus n'a pas changé.

Cependant le rassemblement que l'Église suscite, contraint de s'adapter, est interprété dans une optique en partie renouvelée par l'approfondissement du mystère pascal et la dynamique de l'histoire de l'homme (de l'évolution).

Je pense que l'Église n'ambitionne plus de réaliser une certaine unité de corps « à part », universelle, assez mesurable et mesurée de l'extérieur, au plan social. Elle n'a pas non plus la charge de créer une « société des nations », à la fois par rapprochement et risque de nivellement . . . La multiplicité et le pluralisme des formes de rassemblements et de sociétés ne doivent pas l'inquiéter, pas plus que le pluralisme et la multiplicité des membres n'inquiètent le corps. La véritable unité du Corps, nous la tenons du Christ et de son Esprit,

et non de nous ; de ce fait, elle est indestructible, scellée par une « alliance nouvelle et éternelle ».

La tâche de l'Église, à cet égard, est d'un autre ordre ; elle est proprement spirituelle. À partir de l'annonce de la Bonne Nouvelle, de la révélation de la destinée de notre existence dans le Christ, elle doit surtout susciter la foi qui est accueil, et nourrir la vie nouvelle qui en découle. Or foi et vie trouvent leur accomplissement dans la communion. C'est pourquoi la préoccupation de l'Église devra, de plus en plus, en être une de « rassemblement dans la foi », au niveau de l'expérience progressive de la foi. Et ce type de rassemblement ne vise pas *d'abord* un regroupement spécial des hommes, dans le monde, mais une *union nouvelle* à l'intérieur des regroupements normaux de l'homme, ceux qui le rejoignent aux divers niveaux de son existence : niveau du couple, de la famille, des groupes d'amis, des groupes de travail, des groupes de vie, des cellules diverses de la société humaine (classes, quartiers, paroisses, régions . . .). C'est en ce sens que l'Église sera « ferment de rassemblement » : moins en créant des groupes nouveaux qu'en donnant une qualité, une dimension d'espérance ouverte sur l'infini, aux groupes existants, ceux de l'homme et de la société. Elle y favorisera, par participation, cette préoccupation de vie et de signification qu'elle éclaire et qui permet de déboucher sur « la Lumière de la Vie ». C'est en se faisant servante de la vie qu'elle remplira vraiment sa tâche, se rappelant que le Christ est venu « pour que les Hommes aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance ».

Finalement, en tant que « ferment de rassemblement », l'Église aidera les hommes à devenir, à leur tour et dans une plus grande union des esprits, serviteurs de cette vie aux exigences de tous ordres, de par le monde présent.

III — VIE RELIGIEUSE ET PARTICIPATION

Il appartient à tout chrétien conscient, vivant dans l'Esprit, d'être présent à ce monde en construction, qui expérimente les douleurs d'une « passion » exprimée par le cours ordinaire et extraordinaire des événements ; mais d'y être présent comme élément de vie, mû par sa foi et son espérance en la montée du tout, concrète, quotidienne, vers la Vie. À ce titre, les religieux et les religieuses sont

des chrétiens comme les autres. Les objectifs sont les mêmes pour les uns et les autres : tous les accueillent de par leur foi au Christ, leur appartenance à l'Église et le partage de sa mission.

Mais quelle sera la façon propre aux religieux de participer à cette mission de l'Église ? par quelles voies particulières s'acquitteront-ils de cette tâche commune ? Disons : de deux façons.

— consécration religieuse

Ils y répondent, d'abord, à un titre personnel qui les engage à fond dans l'option de ce service, lequel est salut ou réalisation du monde dans le Christ. Il s'agit de l'engagement religieux, dont l'exclusivisme au service du Christ-Sauveur est souligné fortement par la « consécration » des vœux : toute la vie est vouée au Christ et à sa mission vécue en Église. C'est là un vaste programme ; mais il est normal à l'engagement religieux qui ne se paie pas de mots.

Exprimée dans ces termes, on peut dire que la participation de la vie religieuse à la mission de l'Église est la même depuis toujours. Mais *comme cette mission elle-même*, elle doit prendre la couleur du temps, endosser les impératifs de l'histoire en marche, répondre aux urgences d'une étape à franchir . . . Le salut qu'elle sert est toujours service de vie ; mais il est *vie pour l'homme d'aujourd'hui*. Et nous avons vu brièvement comment se posait, au niveau de la proclamation, de la transmission et de la communion, la mission de l'Église aujourd'hui. Je ne fais donc que tirer les conclusions ici.

Les religieux doivent cultiver, plus que tous, avec les pasteurs, cette préoccupation de comprendre les questions de l'homme contemporain et d'interroger le mystère de la foi en fonction de la vie de cet homme. Comme tous les chrétiens, mais peut-être plus qu'eux, de par leur statut dans l'Église et dans la société, le religieux et le pasteur doivent être personnes-ressource dans le domaine de la foi. Cela ne veut nullement dire « devenir une encyclopédie théologique », mais bien un « vivant de la foi », éclairé, qui sait communiquer par ses actes et en un langage approprié, la réalité qu'il est chargé de proclamer et d'accompagner dans l'expérience des hommes.

Ce renouvellement important, au niveau des personnes, repose sur une conversion continuelle, une vie d'union authentique (basée sur « l'expérience de Dieu ») et une présence intelligente, ouverte,

sage, aux questions de l'homme contemporain — questions qui sont tout autant nôtres que celles de nos frères, compagnons de route.

— vie fraternelle

La vie religieuse investit de plus en plus, dans le renouveau actuel, du côté de l'animation communautaire. Elle a raison ; et c'est urgent ! Voici pourquoi : ce dont nous devons témoigner, ce que nous sommes appelés à éclairer, à partager avec le monde, dans l'expérience de notre commun « passage » vers la vie, trouve son accomplissement réel, normal (pas du tout exceptionnel) dans la *communio*n. C'est là une tâche explicite de l'Église et des chrétiens qui vivent leur foi : être ferment de rassemblement dans la foi, éléments de cette union nouvelle à travers toutes nos rencontres humaines, comme nous avons vu. Les religieux acceptent, de par leur profession, une responsabilité officielle, à cet égard, dans l'Église du Christ : constituer des cellules vivantes, significatives, de cette vie d'union dans la foi au Christ, dans l'espérance en la Vie, dans l'engagement sérieux au service de l'homme.

Si le signe d'union et de fraternité que les communautés religieuses se devaient de manifester, par le passé, à la face du monde, avait été plus vrai, plus éloquent, le caractère vital de notre foi (« ça fait vivre ! ») et le message radical de l'Évangile (« aimez-vous les uns les autres ») seraient certes moins contestés aujourd'hui. Combien de personnes ont cherché *ailleurs* cette union, cet amour et ce partage, non seulement parce qu'elles ne les ont pas trouvés elles-mêmes dans leur église concrète, mais parce que ces valeurs leur ont paru trahies par les « professionnels » réguliers de la même Église !

Nous portons ensemble cette forme de scandale et ses conséquences incommensurables. Rien ne nous empêche toutefois de retrouver ce chemin de la fraternité humaine et religieuse, à travers des formes diverses et complémentaires que favorise le renouveau actuel de la vie religieuse. Et si, par ces efforts multiples, nous réalisons ce pourquoi nous sommes réunis : une communauté de foi, d'amour et d'engagement apostolique au service de l'homme dans le Christ, nous apporterons une contribution des plus importantes à la mission que l'Église conserve, indéfectiblement, au cœur du monde.

Conclusion

Naguère, on aurait répondu à la question posée, concernant la participation de la vie religieuse à la mission de l'Église, en référant spontanément à nos engagements apostoliques, personnels et collectifs. J'y viens en conclusion de ces réflexions. Mais c'est intentionnellement que je me suis d'abord arrêté à l'engagement personnel « consacré » (qui revêt un certain caractère évangélique, radical, pour moi) et au témoignage officiel de charité à vivre comme cellule de vie, dans l'Église et la société. Je ne minimise en rien l'engagement apostolique en le reportant en conclusion et n'en faisant pas, explicitement, un élément primordial de ma réponse.

En fait, si quelqu'un vit à fond son engagement religieux personnel, prenant au sérieux l'Évangile du Christ qui doit nourrir sa consécration, la dimension apostolique devient l'incarnation inévitable de sa charité active et créatrice. Or ce qui vaut pour l'individu, s'applique tout autant au groupe : groupe vivant, en santé, engagé, donné. Car celui qui vit vraiment, individu ou groupe, ne peut se contenter de mots.

Il reste, dans cette occurrence, à exercer, à l'un et l'autre niveau (individuel et communautaire), le discernement que la présence au temps exige également pour un engagement apostolique pertinent. Les analyses à ce sujet, qui déterminent les priorités pastorales (qu'il s'agisse d'œuvres collectives propres aux groupes religieux, ou de participations individuelles à d'autres œuvres de la société), sont certainement plus avancées ; il faut savoir s'y référer, les mettre à date, en tenir compte . . .

Par ailleurs, si ce fondement vital dont nous avons parlé, au niveau du groupe et des personnes, fait défaut, nous revenons à l'airain sonnante ; autrement dit, à un registre d'activités dont on ne doit pas mépriser la valeur en soi et les apports matériels, mais qui nous situe totalement en dehors de la vision de foi et de l'histoire spirituelle dans laquelle nous avons essayé de nous enraciner pour déterminer la participation de la vie religieuse à la mission actuelle de l'Église, — participation nécessairement et éminemment apostolique, tant dans l'esprit que dans les actes !

Gilles CUSSON, s.j.

*Maison Bellarmin,
25 Jarry ouest,
Montréal 351.*

“EVANGELICA TESTIFICATIO”

CHARTRE

DE LA VIE RELIGIEUSE

L'*Exhortation* que le Saint Père a adressée aux religieux et aux religieuses mérite une lecture très attentive. Dès son apparition, on y a reconnu « la charte » de cette vie. Le genre littéraire d'une exhortation est certes très éloigné de celui d'une charte ! Le Père commun des fidèles a voulu user en toute liberté, du ton direct, intime, affectueux, qui est toujours le sien quand il parle à « ses fils et filles très aimés » ; cette fois il va jusqu'à la « tendresse » (n. 54). Mais il suffit de lire¹ pour constater que ce texte donne bien les indications nettes selon lesquelles celui qui a mission « d'affermir ses frères » (n. 6) entend que religieux et religieuses construisent leurs vies. Il conclut en les invitant à « la rectification de leurs consciences, s'il en est besoin, et aussi à la révision de leurs vies pour une plus grande fidélité » (n. 53).

Ces dernières années, il a saisi toutes les occasions de leur parler, pour leur dire l'exigence de l'Église à leur sujet. Il est allé jusqu'à leur déclarer qu'ils se trouvent « dans l'alternative d'être des saints ou . . . des pantins et des avortés » (22 novembre 1969).

Pourquoi ce document nouveau ? Les religieux n'avaient-ils pas leur « charte » très claire dans les deux textes du Concile qui les concernent directement, auxquels Paul VI ne cessait de les référer : le chapitre VI de la Constitution sur l'Église, *Lumen Gentium* et le décret *Perfectae caritatis* ? — C'est que, durant ces dernières années,

1. Le texte a paru en une petite brochure au Centurion, avec une présentation fort objective du P. Ch. Ehlinger. Il est aussi dans la *Documentation catholique* du 18 juillet. — Signalons que certaines expressions sont si modernes que le latin n'a pu les rendre. Il y a ainsi des passages où c'est le français et l'italien qui doivent faire foi.

l'opinion s'est répandue dans bien des ordres et congrégations que le Concile s'était contenté de décrire ce que l'on pensait de la vie religieuse de 1962 à 1965, mais que cela n'avait pas valeur de règle, que les mutations du monde exigeaient une véritable métamorphose de l'existence religieuse. Il en est résulté « chez certains » une telle « inquiétude, incertitude et instabilité » (n. 2), « l'audace de quelques transformations » a été si « arbitraire » (*ibid.*) que les discours occasionnels ne suffisaient plus, toujours exprimés en fonction des destinataires, très divers, et ayant un retentissement trop limité. Une synthèse s'imposait. Plus encore, sans doute, fallait-il approfondir et prolonger l'enseignement du Concile, en de multiples directions pour répondre aux appels et questions du monde et des religieux.

Dans le climat que nous venons d'évoquer, l'élaboration du document fut évidemment longue et difficile. Il est de notoriété publique qu'il connut plus d'un accident de parcours : la Congrégation romaine des Religieux, en constants rapports avec le pape, soumettait les projets successifs à de nombreux supérieurs généraux d'instituts masculins et féminins, à des théologiens, à de simples religieux de la base. Elle tenait tellement compte de leurs avis qu'il lui fallut plusieurs fois tout remettre en chantier. Il est notoire aussi que le travail de Paul VI est toujours très personnel. On dit que Jean XXIII signait volontiers, après une lecture, les projets que lui proposaient ceux en qui il avait confiance. Non seulement Paul VI multiplie les informations, donne des orientations, mais il remanie et corrige. Sans doute lui arrive-t-il de reprendre d'un jet tout un texte. Celui-ci profite de son immense préparation ; il n'en est sans doute pas de plus averti et réfléchi. Nous en admirons d'autant plus la construction si simple et nette qu'elle fait penser à saint Léon, mais avec un dynamisme et une sensibilité de la ferveur qui sont propres à Paul VI.

Sur tous les points, le pape veut aider à un « discernement » (n. 6) qui dépasse celui « de la chair et du sang » comme dit la Bible (n. 11), c'est-à-dire les vues humaines, trop humaines. Ceci à la faveur d'un « ressourcement » dans l'Évangile et dans l'expérience de l'Église (n. 3). Il est naturel que, dans ce temps de mutations plus énormes qu'elles ne furent jamais, le souci spontané des chrétiens, religieux ou non, soit celui du plus ou moins d'actualité apparente des idées, des tendances, des expériences. On appellera facilement « ouverture »

ce qui est nouveauté. Mais cette actualité, Paul VI invite, après le Concile, à la comprendre en *profondeur* (n. 49, citant *Lum. Gent.* 46). Certes, il s'agit d'éliminer ce qui est « suranné » et d'accueillir les « formes nouvelles » dont l'Église reconnaît l'authenticité (n. 3). Mais le pape rappelle que, « pour un vivant, s'adapter à son milieu ne consiste pas à abandonner son identité, mais à s'affirmer au contraire dans sa vitalité propre » (n. 51). Aux séculiers d'être séculiers, mais aux religieux de vivre en vertu de leur « esprit propre » (n. 20).

C'est bien un approfondissement que ce texte apporte sur chaque point, par rapport au Concile. Il le fait dans une *corrélation* où le Concile montrait le principe de tout renouveau de la vie religieuse : « d'une part le retour continu aux sources de cette vie, ainsi qu'à l'inspiration originelle des instituts, et d'autre part la correspondance de ceux-ci aux conditions nouvelles de l'existence » (*Perfectae carit.*, 2). Paul VI invite à reconnaître qu'une soumission trop immédiate à ces dernières éloigne de ces sources et de cette inspiration, tandis qu'un sens profond des exigences actuelles leur donne une force nouvelle. Par exemple, le besoin de concevoir l'autorité comme un service (n. 24), celui d'exercer des responsabilités (n. 26-27), de rechercher la volonté de Dieu à la faveur du dialogue et de la concertation (n. 25), peuvent ou ruiner l'obéissance ou l'affermir, selon que le sens de ces choses est plus ou moins superficiel ou profond. Approfondir, qu'est-ce à dire ? Le pape montre qu'il s'agit toujours à la fois d'une communion au Christ dans le Mystère Pascal (qu'il évoque au sujet de chaque vœu) et d'une plus vive acuité de la conscience humaine : il veut que les religieux soient chrétiennement « à la pointe » de celle-ci (n. 18) : entendant la « clameur des pauvres » (n. 17-18), veillant, dans le monde en développement, à ne pas se laisser « engluier dans l'appât et la sécurité de l'avoir, du savoir et du pouvoir » (n. 19), rendant au travail son sens humain (n. 20), entrant dans le jeu du « partage fraternel » (n. 21) . . .

Les formes de la vie religieuse sont celles de « voies étroites » (Mt 7, 13, cité n. 30). Y aller « de l'avant », y « chercher » ne sera jamais bénéfique si ces recherches ne portent *que* sur les conditions nouvelles auxquelles il faut « s'adapter » (n. 37) : il leur faut procéder d'une fidélité toujours renouvelée aux « charismes » que les fondateurs ont reçus du S. Esprit pour leur postérité spirituelle. Non

assurément en restant figé dans leur mentalité et dans tout ce qui est réellement « suranné », mais en vivant de leur esprit authentique et en le concrétisant dans leurs « options fondamentales » (n. 11 et 12).

C'est ainsi qu'on dépassera les conflits qui naissent d'un utilitarisme trop court ou des « courants d'opinions ». L'exemple typique en cela est celui de l'effectif des communautés. Le pape montre tout le sérieux des raisons qui militent aujourd'hui en faveur des petites communautés (n. 40). Mais il n'y vient qu'après avoir ouvert à la *plénitude* de la fin à poursuivre, qu'elle soit contemplative, proprement apostolique ou pratique (n. 8-10), puis manifesté en toutes leurs dimensions la grandeur des vœux (n. 13-29), montré ensuite que le « milieu de vie » doit avoir la qualité nécessaire à la construction de l'homme intérieur ², si bien que personnes *et communautés* passent « du stade *psychique* au stade *spirituel* » (n. 30-38) ³. On voit à quelle ampleur de vue les religieux sont invités. Ils comprendront ainsi pourquoi et comment les petites communautés, « loin de présenter une forme de vie plus facile se révèlent au contraire plus exigeantes pour leurs membres » (n. 40), et des communautés nombreuses « peuvent être exigées » par bien des sortes de religieux.

D'un bout à l'autre, Paul VI évite de blâmer distinctement les « expériences trop hardies » (n. 5). Son exposé est tout positif. Ayant invité au « discernement », il compte que les religieux vérifieront leur propre authenticité dans le « miroir » qu'il leur présente au nom de l'Église. *Ce texte sera désormais l'instrument des re-« conscientisations », nécessaires en bien des familles religieuses et de tous les renouvelaux.* Son extrême concision obligera à la réflexion. Par exemple,

-
2. Ce souci est celui de S. Paul (Rom. 7, 2 ; Eph. 3, 16). Malheureusement, au n. 32, les références à l'Écriture manquent, comme en plusieurs autres endroits, où elles donneraient leur force à l'exhortation. Plusieurs citations du Concile n'ont pas non plus leurs guillemets et leurs références.
 3. La finale du n. 41 est devenue inintelligible dans le texte français, une ligne étant tombée. Il faut lire, d'après l'italien et le latin : « Les communautés, petites ou grandes, ne peuvent aider leurs membres que si elles demeurent constamment animées par l'esprit évangélique, ressourcées dans la prière, marquées généreusement par la mortification *du vieil homme, ainsi que par la discipline nécessaire à la formation* de l'homme nouveau, et par la fécondité du sacrifice de la croix ».

lorsque le pape déclare : « vous avez voué au Christ sans réserve ces forces d'amour, ce besoin de posséder et cette liberté de conduire sa vie qui sont pour l'homme si précieux » (n. 7), il faudra s'apercevoir que ces trois tendances vitales embrassent tout le champ du dynamisme humain et que là est l'expérience chrétienne qui a peu à peu fait reconnaître et privilégier ce qu'on appelle « les trois conseils évangéliques », pourquoi ils sont « la loi » de l'existence « religieuse » (*ibid.*). Le pape voulait un texte court. Il n'a pu que rappeler, sans toujours les expliquer, les réalités fondamentales de cette existence « religieuse ». Ainsi la tendance vers « la plénitude de la charité et la perfection du culte » (n. 6, 7, 37), la « consécration religieuse » et son « enracinement » dans celle du baptême (n. 7), la « stabilité » nécessaire des « formes de vie » en ce qu'elles ont d'essentiel (*ibid.*). Dieu merci, de nombreux auteurs ont expliqué avec fidélité l'enseignement du Concile, au lieu de le contester, si bien que tout religieux, désormais alerté, a moyen de sortir du désarroi où il peut se trouver sur ces points.

Par rapport au Concile, ce qu'il y a de plus neuf dans cette Exhortation, c'est — avec la mise en valeur de la plénitude des fins et les développements sur les vœux — la deuxième moitié, sous les titres : « Style de vie » et « ressourcement spirituel » (n. 20 à 50) : on y voit mis en œuvre, à la lumière (discrète mais évidente) de la psychologie moderne, le sens biblique de l'homme, selon lequel il faut favoriser par la manière dont on vit l'intégration des tendances trop divergentes de l'homme, en éveillant à Dieu son « cœur » — « plus profond que nos sentiments, nos idées, nos vœux, pénétré du sens de l'infini, de l'absolu, de notre destination éternelle » (n. 34). C'est bien là que reprennent leur sens les éléments de la vie religieuse qui paraissent absurdes dans les agitations de l'esprit, quand il raisonne hors de ce sens intime, ou dans les tensions d'une activité tout extérieure. C'est bien là que peut reprendre consistance l'axe selon lequel les religieux ont à *se construire* : l'axe qui unit le plus immédiatement possible le Mystère du Christ éternel et la *profondeur* du présent. C'est grâce à cette consistance qu'ils pourront attester, par leur être même, « la transcendance de l'amour du Christ » (n. 3) et son efficacité *transformante* (n. 8).

Tout le sens de cette Exhortation est, en somme, de montrer les voies dans lesquelles la « vie religieuse » *ne sera pas un épiphénomène des mutations du monde, mais, à la faveur même de celles-ci, le témoin et l'agent de cette transcendance et de cette efficacité.* On voit que c'est à une véritable *initiation* que Paul VI invite. Du reste, il le dit explicitement (n. 36).

Pie-R. RÉGAMEY, O.P.

75 — *Paris III.*
20 *rue des Tanneries,*

LEÇONS DE L'HISTOIRE

L'histoire nous apprend à relativiser les problèmes en les situant dans des ensembles plus vastes. Replacés dans de justes perspectives, ces problèmes prennent leur vraie dimension, et ce recul permet d'évacuer une certaine peur qui ronge les forces vives et tue à sa racine le renouvellement possible.

L'histoire de la vie religieuse rassure et donne de l'imagination, voire de l'audace. Elle donne d'abord de la patience pour vivre le présent. Elle nous apprend que la vie religieuse a traversé d'autres crises plus profondes, connu des désaffections, des abus et même des déchéances plus inquiétantes que les interrogations, si graves soient-elles, qui pèsent sur elle aujourd'hui. De grands bâtiments ont été vides avant les nôtres, plus vides que les nôtres, et les quelques « passagers » de ces bâtiments en perdition n'avaient apparemment d'autres soucis que d'exploiter matériellement la situation pour un mieux-être personnel. Face à ces déclin qui semblaient irrémédiables, l'effort de réforme qui cherche partout aujourd'hui de nouvelles voies paraît réconfortant : un mourant ne fait pas de projet. La force même des affrontements qui opposent en tous pays les tendances dites « intégristes » et « progressistes » peut être perçue comme un signe de vitalité. Il faudra, bien sûr, s'organiser pour que ces aspirations de sens contraire trouvent les expressions différentes dont elles ont besoin pour vivre. Peut-être est-il bon de regarder d'abord les signes de la vie, ses ressources, ses possibilités, avant de gémir sur les difficultés de l'organiser.

L'histoire nous dit aussi que les formes de la vie religieuse, auxquelles nous sommes tentées d'identifier la vie religieuse elle-même, ne lui sont ni essentielles ni permanentes. Nous n'avons pas à redouter

certaines « contestations » qui les mettent en question, sans atteindre pour autant l'essentiel de l'engagement religieux. Le vœu d'obéissance, par exemple, dont le sens premier a toujours été l'obéissance à l'Évangile, et le but essentiel, l'unité de volonté avec le Père, a connu par ailleurs des expressions nombreuses et variées, liées au contexte de civilisation où il était vécu. C'est ainsi que suivant le type d'autorité humaine qui avait cours à l'époque, les relations supérieur-religieux ont varié depuis le type de rapport maître-esclave jusqu'aux échanges « démocratiques », en passant par le suzerain, le monarque absolu (dont l'image s'est même abusivement imposée bien après la disparition de ce type de gouvernement temporel). La vie religieuse, comme l'Église, est dans le temps et donc tributaire du temps : c'est une loi de l'Incarnation dont il n'y a pas à se scandaliser mais seulement à se souvenir pour ne pas absolutiser des manifestations secondaires, ce qui mène toujours à des impasses, dont nous avons ensuite à faire les frais.

L'engagement même à forme de vœux reconnus par l'Église, tel que nous le connaissons, ne remonte pas au-delà du treizième siècle et l'équilibre des divers vœux a changé aussi avec les temps et les instituts, privilégiant tantôt la chasteté, tantôt l'obéissance ou la pauvreté, ou même d'autres conseils évangéliques. Car il y a d'autres conseils évangéliques, aussi importants que la triade classique ; conseils plus humbles peut-être mais plus humains, plus riches en définitive et capables de donner à la vie quotidienne une saveur vraiment évangélique : tels les conseils d'hospitalité, d'aumône, de correction fraternelle, d'abandon de ses droits au profit de l'autre, d'attitude droite exempte de politique, d'accueil de tout homme enfin : vertus humaines qui retracent en nous le visage du Christ et qu'une vie religieuse authentique doit remettre en honneur, pour exprimer la totalité de l'Évangile.

Ainsi une vie religieuse vraie et florissante a existé et pourrait encore exister en dehors des formes un peu durcies par le juridisme et par cette inévitable pesanteur que l'institution, à la longue, exerce sur la vie. Il faut périodiquement secouer un peu les structures pour permettre à la sève de rejaillir et rendre à la vie sa fraîcheur.

Enfin l'histoire nous dit que les grands renouveaux ont été des réponses, souvent audacieuses, à des appels du temps. Être actuel est la meilleure façon d'être traditionnel. L'appel évangélique entre

en composition avec les valeurs culturelles de l'époque et la vie religieuse épanouie a toujours été une synthèse entre l'Évangile et la Tradition chrétienne d'une part, et les données culturelles liées à un moment d'autre part. Il faut seulement veiller à ne pas perdre les valeurs essentielles en les transposant. Ces réponses aux exigences du temps, l'histoire encore nous le rappelle, ne s'improvisent pas du jour au lendemain. Il faut une génération, et bien des tâtonnements pour réussir une réforme. L'Église elle-même met souvent autant d'années à reconnaître les formes neuves jaillies de la rencontre d'un cœur de saint ou de prophète et des impératifs d'un moment. Il lui a fallu trente ans pour accepter la nouveauté d'un Ignace de Loyola ou d'un François d'Assise. Alors ne soyons pas trop impatients. Mais n'oublions pas davantage que Vatican II a ouvert une route où nous sommes encore à nos premiers pas et où il faut résolument marcher. L'Esprit nous y a devancés. Et l'Église entière y marche avec nous. Notre insécurité est la sienne. Elle aussi vient à peine de s'engager sur des pistes inconnues où les premiers pas ne sont jamais rassurants. Il est peut-être bon de nous rappeler que nous ne sommes pas les seuls à chercher en tâtonnant. Cela aussi relativise les incertitudes, et les agressivités.

Sr Anne-Marie FLOCH, f.d.s.

*50 rue Rabelais,
49-Angers,
France.*

LES LIVRES

MICHIELS, Robrecht, *Jésus-Christ, hier, aujourd'hui, demain*. Coll. « L'actualité religieuse », n. 31, Casterman 1971, 174 pp.

Dans une situation exégétique et culturelle profondément modifiée, l'auteur se propose de comprendre et d'expliquer à nouveau le message chrétien de la révélation de Dieu en Jésus de Nazareth. En cet homme, la transcendance de Dieu devient manifeste. L'A. a moins le souci d'expliquer cette transcendance par les catégories philosophiques que par la passion de Dieu pour l'homme. Jésus-Christ, c'est la rencontre de deux passions : celle de Dieu pour l'homme et celle de l'homme pour Dieu. Ce livre est une introduction à une nouvelle pensée christologique qui tient compte des exigences du monde moderne et de la pastorale. Tous apprécieront ce volume clair et très au point, plus particulièrement peut-être le long chapitre sur la résurrection du Christ qui synthétise toutes les données actuelles.

PAS, Paul et MURAILLE, Philippe, *Le baptême aujourd'hui*. Coll. « L'actualité religieuse », n. 33, Casterman 1971, 180 pp.

La démarche baptismale doit être un *signe* de l'engagement dans une communauté réconciliée par le Christ. A ce titre, le baptême signifie à lui seul presque tous les aspects de la vie chrétienne. C'est pourquoi les implications de vie personnelle et communautaire rattachées au baptême sont très nombreuses. Il y a surtout l'unité du peuple chrétien dans la foi, i.e. dans une vision commune des choses et surtout dans un sens donné à toute l'existence humaine aujourd'hui. Tout cela s'exprime dans la confession baptismale. Les auteurs ont voulu repen-

ser les valeurs essentielles de cette confession afin de les rendre plus compréhensibles pour les hommes de notre temps. Le point de vue des auteurs est celui de croyants qui se veulent en dialogue avec la mentalité actuelle et avec l'Écriture et la Tradition. On leur saura gré d'avoir conservé sa valeur au caractère sacramentel alors que plusieurs théologiens aujourd'hui semblent fort ennuyés par cette réalité. Ce livre est très documenté et très ouvert.

SCHLETTE, Heinz Robert, *Pour une « théologie des religions »* (Quaestiones disputatae, 6). Trad. de l'allemand par Henri Rochais. Paris, Desclée de Brouwer, 1971, 170 pp.

Au tout début, l'A. tient à faire remarquer que cette étude, dans son texte original allemand, date de 1963, donc de deux ans avant la déclaration conciliaire sur « les rapports de l'Église avec les religions non chrétiennes ». La question posée consiste à se demander si les religions non chrétiennes peuvent (et dans quelle mesure) être considérées comme des moyens de salut voulus et agréés par Dieu. Même s'il faut faire leur part aux erreurs qui ont pu s'y introduire, l'auteur opte pour l'affirmative. Après quelques considérations d'ordre général, il traite des « religions dans l'histoire du salut », puis en arrive à de courtes conclusions pratiques sur la tolérance, la mission, le mal. En fin de compte, l'A. affirme : « Les religions non chrétiennes ne sont pas pour la théologie un « objet » supplémentaire de recherches historiques et systématiques. Elles offrent plutôt à la théologie l'occasion d'une compréhension plus réfléchie d'elle-même ». D'où l'importance d'une « théologie des religions ».

La force des rencontres — Faire la vérité. Document pour l'éducateur. Office catéchistique provincial. Fides 1971, 96 pp.

La Vie des communautés religieuses a déjà parlé de la Coll. « La force des rencontres » à propos d'un autre volume *Homme et femme il les créa.* (cf. janvier 1971, p. 32). Le présent volume *Faire la vérité* revêt les mêmes qualités de présentation exemplaire. Photos, dessins, schémas, etc., agrémentent le texte et invitent à la lecture. Ce document « applique une partie du programme d'enseignement religieux catholique prévu pour les adolescents de 15-16 ans (Secondaire IV) ». Il traite les deux perspectives : valeurs et société-jeunesse « à la lumière de la Parole de Dieu reçue en Eglise ». Les auteurs veulent créer des conditions où les adolescents pourront entendre les appels de Dieu et trouver le moyen de vivre « une expérience de Dieu... au cœur même de leur vie d'aujourd'hui » (p. 4). Le document veut donner aux éducateurs tous les éléments de science humaine qui permettent de situer l'adolescent dans son univers intérieur et extérieur, qui est celui de la jeunesse et de la recherche

des valeurs. C'est à cette condition que la Parole de Dieu pourra être présentée avec succès aux jeunes d'aujourd'hui. Ce texte destiné à l'éducateur correspond à un autre document en cinq cahiers préparé pour le jeune.

Connaissez-vous le bon Père Frédéric ?

Ouvrage écrit en collaboration sous la direction du P. Romain Légaré, o.f.m., vice-postulateur. Ed. du B.P. Frédéric, 890 rue St-Maurice, Trois-Rivières, 1971 ; 56 pp., \$1.00.

Feu le chanoine Groulx, sauf erreur d'attribution, déplorait notre peu de piété à l'égard des saints personnages de notre histoire canadienne. Parmi ceux-là, et encore proche de nous, figure le Père Frédéric Janssoone, franciscain. Ses contemporains l'appelaient le « bon » et même le « saint » père. La présente brochure collige des textes de différents auteurs, destinés à le faire connaître. Puisse cette publication, illustrée, garder vivante sa mémoire, nous inviter à imiter ses vertus et aussi nous encourager à lui confier nos vœux ! Son procès de béatification, rendu à Rome, en est à ses dernières phases.

AVIS

RETRAITES POUR RELIGIEUSES : 1972 — 29 mars au 4 avril, Jean Malo, S.S.S. ; 9 au 15 juin, Philippe Godard, M.B. ; 15 au 21 juillet, Roger Lachapelle, P.S.S. ; 21 au 27 juillet, Mgr André Cimichella ; 31 juillet au 6 août, Gérard Blain, P.S.S. ; 9 au 15 août, Albert Rivard, S.J. ; 9 au 15 octobre, Pierre-Marie Salingardes, O.C.D. — ERMITAGE Sainte-Croix, 21269 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds 940. Tél. 626-6379.

Retraites pour religieuses : 29 fév. au 8 mars : P. Philippe Godard, O.S.B. ; 21 au 28 avril : P. Gérard Deschamps, S.M.M. ; 12 mai au 11 juin : 30 jours — P. Jacques Bellettre, S.J. Maison de Marie-Réparatrice, 2975 boul. Lavolette, Trois-Rivières, P.Q.

Pour religieuses : Retraite de 30 jours (Exercices de s. Ignace) du 7 juillet au 5 août 1972, P. Antonio Dragon, S.J. Villa St-Ignace, 1200 boul. St-Ignace, Chicoutimi, P.Q.

Au Centre de Renouveau Chrétien de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, Montréal 153 : 11 au 13 février : Session « Recherche de Dieu » animée par S. Marguerite Daoust, S.G.M. ; 18 au 24 février : Retraite inter-communautaire, P. Roland Lachance, S.J. ; 3 au 5 mars : Sessions : « Formation à l'animation spirituelle », M. Martin Marier, S.S. et « Expérience de prière », P. René Bacon, O.F.M. ; 26 mars au 1er avril : Retraite inter-communautaire, P. Gérard Deschamps, S.M.M. ; 5 au 11 mai : Retraite inter-communautaire, P. Jacques Bellettre, S.J. ; 12 mai au 12 juin : Exercices spirituels, P. Jean-Charles Waddell, S.J.

Pour tout renseignement, s'adresser à Lucienne Marcotte, S.M.R. Tél. 271-5737.

la **vie** des communautés religieuses

5750, boulevard ROSEMONT
MONTRÉAL 410, Qué., Canada

FRAIS DE RETOUR GARANTIS

PORT PAYÉ À BEAUCEVILLE

S. LUCILLE FORGET
S.B.C 812 BOUL DOLLARD
MTL 154 M154-1

COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE — ENREGISTREMENT NO 0828